

FACULTE DE DROIT ALEXIS DE TOCQUEVILLE - DOUAI

**MASTER
DROIT DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES**



PRESENTATION DE LA FORMATION

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master a pour objet de former des juristes de haut niveau capables de gérer les affaires publiques.

Attentive à la transformation de l'action publique locale et aux réformes engagées, la formation prépare au recrutement pour l'occupation de postes à responsabilité (dans la fonction publique territoriale, dans les satellites des collectivités territoriales et dans la fonction publique d'Etat) : le master est un tremplin pour l'occupation de nombreuses professions en lien avec les collectivités territoriales, qu'il s'agisse de cadres ou de chargés de mission dans des organismes publics (services déconcentrés de l'Etat : préfectures ; services décentralisés des collectivités territoriales et des intercommunalités) ou privés (société publique locale, société d'économie mixte..).

Le master ouvre, d'une part, au recrutement direct d'agents publics non titulaires dans les différents services des collectivités territoriales et des intercommunalités et, d'autre part, à la préparation aux concours de catégorie A dans la fonction publique territoriale (attaché territorial, entre autres) et d'Etat.

L'ACCES A LA FORMATION

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une licence en Droit, Science politique, Administration publique ou AES (selon les enseignements choisis en licence). La sélection des candidat(e)s se fait sur dossier. Le Master est ouvert aux salarié(e)s ou demandeur(e)s d'emploi.

Le Master peut être intégré ou validé par le biais de la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

En Master 1, les enseignements, qui se déroulent de manière continue de septembre à avril, se répartissent en cours magistraux (CM) et séances de travaux dirigés en petits groupes (TD).

En Master 2, la formation se déroule selon un calendrier alterné (une semaine sur deux). L'étudiant(e) inscrit(e) en apprentissage suit alternativement une semaine en cours et une semaine en administration. L'apprenti (l'étudiant sous contrat d'apprentissage) perçoit une rémunération tout au long de l'année de formation.

En Master 2, l'étudiant(e) inscrit(e) en formation initiale classique doit, pour sa part, réaliser au sein d'une administration un stage de quatre mois ou deux stages de deux mois.

Les enseignements comportent en de nombreux points un aspect théorique et une mise en application pratique (ils associent les aspects théoriques et la pratique), lesquels permettent l'approfondissement de thématiques spécifiques et la conduite de travaux de recherche et d'analyse.

La formation est adaptée aux conditions d'embauche à la sortie directe du diplôme. Elle entretient des liens forts avec le monde professionnel. Des actions en partenariat avec ce dernier (Collectivités territoriales, Intercommunalités et Etat) sont entreprises (enseignements confiés à des

professionnel(le)s, conférences d'actualité, atelier professionnel...). L'immersion de l'étudiant(e) dans l'administration publique est par ailleurs assurée *via* l'apprentissage ou les stages.

LES COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les étudiant(e)s sont capables de sécuriser les activités des CTI et de prodiguer des conseils aux responsables des collectivités publiques :

- Evaluation, anticipation et mise en perspectives des mutations politiques et juridiques affectant les niveaux territoriaux (Etat, régions, départements et intercommunalités)
- Aide à la décision locale (conception et mise en œuvre des politiques publiques ; ingénierie de projets)
- Conseil interne dans leur administration (assistance juridique : anticipation des risques contentieux, défense des CTI ; direction d'un service contentieux)
- Pilotage de l'action publique territoriale (gestion du personnel, de la commande publique, du budget et du domaine des CTI – Collectivités territoriales et intercommunalités)
- Capacité à travailler en groupe et à manager une équipe (Prise de décisions)
- Maîtrise des méthodes et outils documentaires (expressions écrite et orale, capacité à problématiser, esprit de synthèse, utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle), indispensables pour l'exercice d'une profession juridique comme dans la perspective de faire de la recherche en droit : savoir rédiger des actes administratifs (actes administratifs unilatéraux et contrats), exposer et argumenter des solutions face à un problème

LES DEBOUCHES A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Préparation aux concours de la fonction publique territoriale de catégorie A et des IRA (*Instituts régionaux d'administration*)
- Juriste dans les services juridique, urbanistique, financier, CP ou RH des collectivités territoriales
- Directeur(rice) général des services, directeur(rice) général adjoint, responsable de domaine, directeur(rice) de cabinet
- Emplois dans les services déconcentrés de l'État
- Conseil juridique spécialisé
- Enseignant(e)-chercheur(e)

1^{ère} ANNEE DE MASTER

	VOLUME HORAIRE		ECTS	MODALITES D'EVALUATION	
	CM	TD		CC	ET
SEMESTRE 1					
Unité 1 : Unité fondamentale	88 h		15		
Droit des collectivités territoriales	28 h	16 h	7.5	✓	✓
Droit des services publics	28 h	16 h	7.5	✓	✓
Unité 2 : Unité de spécialité	84 h		9		
Droit de la fonction publique	28 h	-	3		✓
Droit de l'urbanisme	28 h	-	3		✓
Finances publiques locales	14 h	-	1,5		✓
Sociologie de l'administration	14 h	-	1,5		✓
Unité 3 : Unité de perfectionnement	43 h		5		
Grands problèmes juridiques contemporains	28 h	-	3		✓
Langue vivante (anglais, allemand, espagnol ou italien)	-	15 h	2	✓	
Unité 4 : Unité professionnelle	0 h		1		
Dossier de veille juridique sur les collectivités territoriales et les intercommunalités	0	-	1	✓	
TOTAL DU SEMESTRE 1	215 h		30		
SEMESTRE 2					
Unité 5 : Unité fondamentale	88 h		12		
Contentieux administratif	28 h	16 h	6	✓	✓
Droit de la commande publique	28 h	16 h	6	✓	✓
Unité 6 : Unité de spécialité	84 h		9		
Analyse et enjeux des politiques publiques locales	14 h	-	1,5		✓
Droit de l'intercommunalité	14 h	-	1,5		✓
Droit des relations extérieures des collectivités territoriales et des intercommunalités	14 h	-	1,5		✓
Relations de l'administration avec les administrés	28 h	-	3		✓
Satellites des collectivités territoriales	14 h	-	1,5		✓
Unité 7 : Unité de perfectionnement	71 h		8		
Droit de la régulation économique	28 h	-	3		✓
Politique d'aménagement du territoire	28 h	-	3		✓
Langue vivante (anglais, allemand, espagnol ou italien)	-	15 h	2	✓	
Unité 8 : Unité professionnelle	0 h		1		
Projet personnel	-	-	1	✓	
TOTAL DU SEMESTRE 2	243 h		30		
TOTAL DU MASTER 1	458 h		60		

2^{ème} ANNEE DE MASTER

	VOLUME HORAIRE		ECTS	MODALITES D'ÉVALUATION	
	CM	TD		CC	ET
SEMESTRE 3					
Unité 1 : Cadre de l'action publique territoriale	75 h		12		
Droit des collectivités territoriales approfondi	15 h	10 h	4	✓	✓
Histoire et sociologie de la décentralisation	15 h	10 h	4	✓	✓
Relations Etat-Collectivités territoriales	15 h	10 h	4	✓	✓
Unité 2 : Gestion et prospective financière, humaine et patrimoniale des collectivités territoriales	127 h		18		
Comptabilité publique locale	-	10 h	1	✓	
Droit de la fiscalité locale	10 h	5 h	3	✓	✓
Recherche de financements	10 h	-	1		✓
Stratégies financières des collectivités territoriales	-	10 h	1	✓	
Droit de la fonction publique territoriale	15 h	5 h	3	✓	✓
Gestion des ressources humaines (management public)	15 h	5 h	3	✓	✓
Droit et gestion du domaine public et privé des collectivités territoriales et des intercommunalités	5 h	6 h	0	✓	✓
Gestion de projet	5 h	6 h	0	✓	✓
Management global et évaluation des politiques publiques locales	10 h	10 h	6	✓	✓
TOTAL DU SEMESTRE 3	202 h		30		
SEMESTRE 4					
Unité 3 : Risques juridiques et politiques de l'action publique locale	85 h		12		
Communication politique et enjeux électoraux	-	14 h	2	✓	
Contentieux de la commande publique	14 h	-	2		✓
Droit économique local	-	14 h	2	✓	
Montages contractuels	-	14 h	2	✓	
Politiques et droit de l'urbanisme des collectivités territoriales et des intercommunalités	-	14 h	2	✓	
Responsabilité pénale des décideurs publics et des agents	5 h	10 h	2	✓	✓
Unité 4 : Mise en situation pratique	50 h		6		
Atelier collectif de pré-professionnalisation : Etude de cas (voie professionnelle) ou Atelier de recherche (voie recherche)	-	30 h	4	✓	
Journée d'études	-	5 h	0	✓	
Nouvelles pratiques de l'administration électronique	-	15 h	2	✓	
Unité 5 : Préparation à l'emploi public	65 h		6		
Enjeux politiques, économiques et sociaux	-	15 h	1	✓	
Techniques d'expression écrite	-	18 h	2	✓	
Techniques d'expression orale	-	12 h	1	✓	
Langue vivante (anglais, allemand, espagnol ou italien)	-	20 h	2	✓	
Unité 6 : Unité d'insertion professionnelle	0 h		6		
Mémoire	-	-	6		✓
TOTAL DU SEMESTRE 4	200 h		30		
TOTAL DU MASTER 2	402 h		60		

